



COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 19 KAADA 1439 (2 AOUT 2018)

*

I- Le conseil a examiné les projets de textes suivants:

Projet de loi :

-  **Projet de loi n° 47.18** portant réforme des centres régionaux d'investissement et création des commissions régionales unifiées d'investissement.

Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet après leur examen par une commission ministérielle créée à cet effet .

Projet de décret :

-  **Projet de décret n° 2.18.546** fixant la liste des métiers artistiques.

Adopté avec ajout des métiers de « calligraphe » et « artiste - calligraphe » à la liste des métiers artistiques.

Accord International :

-  **Accord bilatéral** de coopération en matière de formation professionnelle agricole et de supervision technique entre le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la République Fédérale du Nigeria, fait à Rabat le 10 juin 2018.

- **Projet de loi n° 61.18** portant approbation de l'Accord bilatéral mentionné ci-dessus.

Adoptés.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions suivantes :

1. Nomination du Directeur de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion à Dakhla – Université Ibnou Zohr à Agadir ;
2. Nomination du Directeur de la Réglementation et du Contentieux au Ministère de la Santé;
3. Renouvellement de nomination du Secrétaire Général du Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Egalité et du Développement Social.